

La formation rurale : un vaste champ d'investigation aux concepts ambigus

Les éléments constitutifs du système de formation rurale sont nombreux et leurs contours sont parfois flous : quelques précisions préalables pour resituer le champ.



Formation professionnelle, technique, supérieure ; initiale, continue, alternée ; formelle, informelle... Les termes abondent ! On pourra se référer à des définitions (voir encadré), mais avec la plus grande prudence : les spécialistes eux-mêmes ne s'accordent pas, et surtout, ces définitions sont plus ou moins directement tirées des expériences « du Nord »¹. Qui plus est, ces termes, aussi variés qu'ils soient, ne recouvrent pas la richesse des initiatives de formation existant « au Sud » : initiatives aujourd'hui « sans nom », non encore formalisées ou institutionnalisées, non reconnues... mais existant néanmoins.

Des dispositifs de formation très divers

La diversité des dispositifs est à relier à la diversité des publics, des objectifs, et des modalités concrètes de mise en place de formation pour atteindre ces objectifs. Elle est relative aux réponses apportées aux questions : « qui forme-t-on ? pourquoi ? et comment ? ».

Différents publics : une formation pour Qui ?

La diversité est bien évidemment à relier à la diversité des publics concernés : on ne raisonne pas à l'identique une formation

destinée à des jeunes et une formation de paysans adultes travaillant déjà sur l'exploitation familiale. La première question qui se pose concerne donc les apprenants. Il peut s'agir de jeunes, d'adultes, de femmes ; de paysans, de responsables d'organisations paysannes (OP), d'artisans ; de cadres de la vulgarisation et du développement, de cadres supérieurs ; de formateurs...

Différents contenus : une formation à Quoi ?

La diversité est aussi relative aux objectifs assignés à la formation : on forme pour quoi faire, pour acquérir quels savoirs, savoir-faire ou savoir-être ? Il peut être question de formation générale de base (alphabétisation) ; de formation au métier de paysan-producteur (technique de production, gestion de l'exploitation...) ; de formation aux fonctions de responsable dans les OP (formation syndicale, formation de formateurs ; de prise en compte des enjeux nationaux et internationaux, négociations ; d'accès à l'information...) ; de formation au métier de cadre d'OP ou de conseiller (gestion des organisations, commercialisation, conseil technique...). L'objectif de la formation peut aussi viser à donner aux jeunes et aux adultes des repères pour vivre dans une société rurale en évolution, la formation est alors moins centrée sur le métier mais davantage sur la société et la culture locale...

Différents lieux : on forme Où ?

La formation peut avoir lieu en différentes places : sur le lieu de résidence des producteurs, sous le manguiier, dans le champ, au sein d'une OP, dans un centre de formation...

Différents acteurs : Qui forme ?

Les formateurs sont des formateurs professionnels, des personnes ressources spécialisées sur des thèmes spécifiques, des personnes issues d'OP, d'ONG, de projets, de services techniques... Ils peuvent aussi être des paysans qui forment d'autres paysans.

Mais une diversité qui forme un tout

Malgré la diversité, la problématique des formations rurales reste une **problématique d'ensemble**.

En premier lieu, tous les éléments constitutifs du système de formation rurale (formations professionnelles, techniques, etc.) participent à la réalisation d'une **même finalité** : former des hommes et des femmes capables de mener des activités allant dans le sens défini par la politique agricole, politique elle-même relative à la place et aux rôles assignés à l'agriculture dans la société. Ensuite, tous ces éléments sont **inter-**

¹ La notion de profession agricole fait référence aux pays industrialisés où l'économie agricole est structurée en filières spécialisées et où différents métiers plus ou moins spécialisés participent de la production agricole : production horticole, polyculture élevage, production végétale, vente des produits agricoles.

Définition*1

Les formations rurales concernent toutes les activités de formation en zones rurales. Elles peuvent être d'éducation primaire, d'éducation de base, d'enseignement technique (agricole ou non), de formation professionnelle initiale (notamment d'apprentissage) ou continue.

L'éducation primaire vise les programmes d'éducation normalement élaborés pour donner aux enfants une base solide dans la lecture, l'écriture et les mathématiques, ainsi qu'une compréhension d'autres sujets (souvent six ans d'école formelle à plein temps).

L'éducation de base comprend l'éducation primaire formelle ainsi que la mise en valeur des compétences, des connaissances, des aptitudes, des valeurs et des motivations estimées nécessaires pour permettre aux individus de maîtriser pleinement la lecture et l'écriture ; et d'acquérir les bases nécessaires pour entamer un voyage d'apprentissage qui se prolongera tout au long de la vie. Elle est dispensée par des institutions formelles ou non, et de durée variable (trois ou quatre ans d'école primaire à un cycle de neuf ans...).

L'enseignement technique est une formation professionnelle initiale conduite par un établissement de formation. Cet enseignement peut se réaliser avec un employeur, avec ou sans alternance.

La formation professionnelle forme à une activité professionnelle, quels que soient la profession (agricole, industrielle ou de service) et le niveau de formation (élémentaire, secondaire ou supérieur). Elle peut se réaliser dans un établissement de formation, dans un établissement employeur, mais aussi de façon informelle ; elle peut être initiale ou continue.

L'apprentissage² correspond à une formation professionnelle des jeunes fondée sur une relation de travail (avec un contrat formel ou non) avec un employeur extérieur (entreprise, artisan...) ou familial. L'apprentissage peut se réaliser en alternance avec un établissement de formation ou non (apprentissage traditionnel).

* Extraites de : *Où en est la réflexion sur les dispositifs de formations rurales des PED dans les institutions internationales, françaises et des pays partenaires ?* de A. Maragnani. – Paris, 2003.

¹ Définitions en référence aux normes Afnor (Association française de normalisation).

² La notion d'apprentissage retenue par le groupe de travail (voir suite) fait, elle, référence au processus d'acquisition de savoirs et de savoir-faire et à ceux de transformation des comportements (et non aux normes européennes).

dépendants, comme le souligne P. Debouvry : « *Chaque choix fait à un niveau donné emporte des conséquences sur les autres niveaux : un étudiant dans le supérieur coûte l'équivalent de 60 élèves dans le primaire.* »

« *Pour un élève admis dans le supérieur, une classe du primaire ne s'ouvrira pas !* »

Dans un souci d'efficacité et pour ne pas rester trop général, la formation rurale ne pouvait être abordée dans sa globalité. Le groupe de travail de l'Inter-Réseaux sur la formation rurale a donc dû choisir un « angle d'attaque »...